

direction départementale des  
des territoires et de la mer  
du Calvados

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation unique valant autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement relative à l'aménagement d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dite « les Hauts-Prés » à DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Le préfet du Calvados informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2017 il est procédé :

**du lundi 24 avril 2017 à 9h00 au mercredi 24 mai 2017 inclus à 17h30**

à une enquête publique sur la demande d'autorisation unique valant autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement. Cette enquête porte sur l'aménagement d'une ZAC dite « les Hauts-Prés » à DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

A cet effet, les pièces relatives à cette information seront déposées **au plus tard le 7 avril 2017 à la mairie de DOUVRES-LA-DELIVRANDE.**

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier:

- physiquement, en consultant le dossier papier sur place à la mairie de DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE ;
- par voie dématérialisée, en consultant le dossier sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/302>. Dans cette perspective, un poste informatique est mis à disposition à la mairie de DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE.

Les jours et heures d'ouverture de la mairie où chacun pourra prendre connaissance du dossier papier pendant toute la durée de l'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête papier sont les suivants :

| Commune                      | Jours et Heures d'ouverture de la mairie  |
|------------------------------|---|
| <b>DOUVRES-LA-DELIVRANDE</b> | Lundi : ..... 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30<br>Mardi : ..... 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h30<br>Mercredi : ..... 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30<br><b>Jeudi : ..... 9h00 à 12h15 Fermé l'après-midi</b><br>Vendredi : ..... 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30<br>Samedi : ..... 9h00 à 12h00 |

En dehors ou pendant ces heures d'ouverture, toute observation peut également être formulée par voie dématérialisée au moyen du lien internet suivant : « <https://www.registre-dematerialise.fr/302> ».

Monsieur Hubert SÉJOURNÉ est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra, à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, à la mairie aux jours et heures suivants :

| COMMUNE                      | JOURS   | HORAIRES  |
|------------------------------|---|---|
| <b>DOUVRES-LA-DELIVRANDE</b> | <b>Lundi 24/04/2017</b><br><b>Samedi 13/05/2017</b><br><b>Mercredi 24/05/2017</b> | <b>de 9h00 à 12h15</b><br><b>de 9h00 à 12h00</b><br><b>de 13h30 à 17h30</b> |

Après clôture de l'enquête publique, toute personne physique ou morale intéressée pourra, pendant un an, prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture du Calvados, sur le site internet des services de l'État et dans la mairie de DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

Fait à CAEN, le 29/03/2017  
Pour le Préfet et par délégation  
le directeur départemental des territoires  
et de la mer  
signé : Laurent MARY